

REÇU

Nous soussignés Chambre de Commerce et d'Industrie Franco-Portugaise, dont le siège social est à Paris 14^{ème} représentée par son Président Monsieur Carlos Vinhas Pereira.

Attestons par la présente avoir reçu du Cabinet d'Expertise Comptable **AMEXCO** dont le siège social est à GRASSE la somme de **500,00 €uros (Cinq cents €uros)** représentant la cotisation pour l'année 2019.

Fait à Paris, le 04 mars 2019

Pour valoir et servir ce que de droit.

Carlos Vinhas Pereira

Président

